

Image not found or type unknown



## Achat de maison : préemption de la mairie

Par **Manue59221\_old**, le **15/11/2007** à **11:42**

Bonjour,

Avec mon ami nous avons signé un compromis de vente pour acheter une maison.

La mairie veut aujourd'hui poser son droit de préemption 5 jours avant la signature chez le notaire.

Que pouvons nous faire???

Merci de me répondre